

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissss.org  Facebook  Twitter

É T É ♥ G S N

CIRQUE DE LA NÉGO !!! 22-25-29 août !!!

ÇA Y EST! C'est enfin arrivé : nos journées de kermesse sous le thème LE CIRQUE DE LA NÉGO commencent dès la semaine prochaine! L'occasion de venir profiter des festivités syndicales de l'été tout en vous mettant au parfum sur la négo et sur une tonne d'autres thèmes! Ne manquez pas ça, ça va barder!

► **Mardi 22 août - HPLG (sur Sœur-Marie-Rose et des Pionniers)**

► **Vendredi 25 août - CHDL (sur la place du Millénaire)**

► **Mardi 29 août - CRD Joliette (339, boulevard Base-de-Roc)**

Gros programme! : des kiosques en Front commun sur la négo, la réforme Dubé (le terrible PL15), l'environnement, Fondation, et même un *photobooth* pour l'équité salariale avec votre Condition féminine! En prime, jeux de foire, popcorn, barbe à papa, rafraichissements, invités et un tirage avec des prix de participation pour qui aura rempli son **passport du cirque!** C'est la fête!

Avis tournées terrain : gens du CHSLD St-Eusèbe, du centre Curé-Majeau et du centre de prélèvements Antonio-Barrette, on ne vous oublie pas! Le temps a manqué, mais dès qu'on a un jour de libre, on arrive!

Cliquez pour suivre notre **Program-mation 2023 des activités de l'été!**

suite en page 2...



DÈS LA SEMAINE PROCHAINE!

MARDI 22 AOÛT HPLG

VENDREDI 25 AOÛT CHDL

MARDI 29 AOÛT CRD Joliette





ACTION ÉQUITÉ GRAND FORMAT GRAND COUP! JEUDI 24 AOÛT

... suite de la page 1

En début d'été, nous vous avons fait une promesse : celle que, malgré le brouhaha de la négo et du PL15, nous n'abandonnerions pas la mobilisation pour l'équité salariale des titres d'emploi du secteur administratif toujours en attente, une lutte depuis 12 ans qui a repris de l'envol entre autres avec notre vague rose!

Hey bien... Attachez bien votre brassière avec d'la broche, parce que vos militantes du comité Condition féminine et moi-même vous avons préparé une surprise... de taille!

En effet, pour rendre surréaliste la kermesse, préparer notre visibilité à la manif du 9 septembre (voir en page 6) et marquer un grand coup pour l'équité salariale, nous avons réalisé une première historique : le plus grand objet de visibilité de notre histoire syndicale! C'est quoi? Surprise la semaine prochaine, mais indice : c'est bleu et... on le retrouve sur notre chandail rose! (1260 déjà distribués! Cliquez sur le chandail rose pour le commander!)

CE N'EST PAS TOUT!!!

Ce JEUDI 24 AOÛT, nous avons organisé une action d'envergure : la députée Christine Labrie de Sherbrooke viendra nous visiter ici même dans Lanaudière! Pourquoi? Car elle est justement la responsable du dossier de l'équité à Québec Solidaire, celle qui a déposé au Parlement notre grande pétition nationale! Une alliée de taille! Et elle vient VOUS rencontrer! Oui, vous, les membres!

Avec d'autres invités, nous visiterons avec elle le CLSC Joliette (380, Base-de-Roc, en fin d'avant-midi), ainsi que le centre administratif sur Curé-Majeau pour le dîner! Apportez votre lunch et venez échanger! On s'occupe des rafraichissements!

Vers la fin du dîner, nous tiendrons une conférence de presse en présence des membres de Curé-Majeau s'étant joints à nous! Dans Lanaudière, l'équité, on ne lâche jamais!

Ouf, quelle semaine d'action!

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



VOTRE COMITÉ ENVIRONNEMENT AURA UN KIOSQUE!

Dans le cadre de ces kermesses, votre comité environnement vous attendra avec enthousiasme pour vous côtoyer et partager des anecdotes à saveur environnementale. Nous souhaitons y échanger avec vous sur les différents enjeux environnementaux qui vous interpellent sur vos milieux de travail.

Dans le but d'être congruents avec notre mandat de promouvoir la protection de l'environnement, nous avons eu l'idée géniale de vous redistribuer gratuitement le restant des sacs réutilisables de la période d'enracinement, de même que les T-shirts bleus de la dernière négo. Le tout dans une ambiance de joie et de bonne humeur. Nous allons également distribuer de la limonade gratuitement! Mais attention, ceux qui apporteront leur récipient réutilisable auront l'avantage de l'obtenir directement alors que ceux qui arriveront les mains vides devront répondre à un court quiz pour la recevoir!

Votre comité Environnement :

Annie Larochelle

Hind Rihani

Jean-Marc Legoff

Luc Dupuis

Fode Bangoura

Philippe Cloutier



PSSST!

On vous invite aussi à [consulter notre guide écoresponsable remis à jour](#) et à cliquer sur l'image ci-contre pour voir l'invitation vidéo du comité environnement pour la Kermesse.



Retour des affichages de poste

Bonjour à vous tous! Les affichages de postes recommencent bientôt, le 5 septembre (catégorie 2) et le 12 septembre (catégorie 3). Trouvez ci-bas le tableau des dates des affichages de septembre 2023 à juin 2024.

Rappelez-vous que selon notre convention collective locale (article 207.15 et 307.15), l'employeur a 21 jours à partir de la date de fin de l'affichage pour procéder à une première nomination. Par la suite, il doit vous intégrer à votre nouveau poste dans les 60 jours suivant votre nomination. Si l'employeur ne peut vous intégrer à votre nouveau poste, il doit à ce moment effectuer une demande de report d'entrée en fonction. Cette entente doit être acceptée et signée par l'employé.e, par le syndicat et par l'employeur. Si un des

signataires requis n'est pas en accord avec les termes de l'entente, celle-ci ne pourra pas avoir lieu et l'employeur doit vous intégrer à la date prévue à la convention.

Durant vos 20 jours d'essai (jours travaillés; les jours d'orientation ne comptent pas), si vous décidez de vous désister, vous retournerez sur votre ancien poste ou ancienne affectation si celle-ci est toujours disponible. Pour ce faire, vous devez remplir le formulaire de désistement ([cliquez ici pour le lien OneDrive](#)), ou rendez-vous sur l'intranet, Info RH / Dotation PMO / section Formulaire RH, sélectionnez Désistement).

Mélissa Lavergne,
Agente de griefs



UN POSTE À TON IMAGE? APPLIQUE!



Voici le calendrier des affichages de postes 2023-2024. Comme toujours, un rappel des affichages sera fait dans les journaux correspondants.

Isabelle Laforest-Fleurent
Agente de griefs



	Numéro d'affichage	Période d'affichage de postes
CSN Catégorie 2	1	5 septembre au 19 septembre 2023
	2	17 octobre au 31 octobre 2023
	3	14 novembre au 28 novembre 2023
	4	3 janvier au 17 janvier 2024
	5	6 février au 20 février 2024
	6	12 mars au 26 mars 2024
	7	16 avril au 30 avril 2024
	8	21 mai au 4 juin 2024
CSN Catégorie 3	1	12 septembre au 26 septembre 2023
	2	17 octobre au 31 octobre 2023
	3	21 novembre au 5 décembre 2023
	4	23 janvier au 6 février 2024
	5	27 février au 12 mars 2024
	6	4 avril au 18 avril 2024
	7	7 mai au 21 mai 2024
	8	11 juin au 25 juin 2024

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 22 octobre pour l'horaire du 31 décembre au 23 mars. À la hausse, toujours possible.

Demandes horaires : avant le 18 août pour les périodes allant du 10 septembre au 7 octobre.

Prochain férié à demander : Action de Grâce, 9 octobre (F-3). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 15 septembre.



Vos officiers syndicaux aussi doivent se reposer! Veuillez donc noter que durant la période estivale des vacances, nos bureaux fonctionnent toujours mais à personnel réduit. Aussi, les délais de rappel peuvent être plus longs qu'à l'habitude.

Merci de votre compréhension!

Fondation CSN

Donner du sens à l'argent.

KIOSQUES

Afin de mieux vous informer sur les différentes façons d'investir pour bâtir votre retraite en toute solidarité (et c'est payant!), votre équipe locale Fondation tient présentement une tournée dans nos centres hospitaliers. Voici les prochaines dates prévues :

- ▶ 23 août au CHDL, de 7h30 à 14h;
- ▶ 24 août à l'HPLG, de 7h30 à 14h.

Venez les voir en grand nombre!

Programme d'aide aux employés:

1 855 612-2998

Au front pour les adjointes à la direction

Depuis la création du titre d'emploi 5313 – *Adjointe à la direction* en 2010, il restait à déterminer la rémunération définitive à accorder à ces salarié(e)s. Après plusieurs années de discussion, une entente a finalement abouti quant à l'évaluation du dit titre d'emploi : les concerné(e)s ont gagné un rangement, soit de 11 à 12, ce qui fait passer le taux actuel maximum de l'échelle salariale de 28,31 \$ à 29,40 \$ de l'heure.

Fidèle à son habitude, le MSSS ne souhaite pas réellement reconnaître la valeur des travailleurs et des travailleuses qui sont à l'emploi. Malheureusement, notre employeur contourne les règles : il a haussé la structure salariale des adjointes à la direction en ajoutant l'échelon, passant de 11 à 12 échelons, mais il a baissé le salaire d'entrée de 17,75 \$ à 16,65 \$, et ce, dans le but d'éviter de payer les sommes dues depuis longtemps. Un traitement qui ressemble beaucoup à ce qu'ont récemment subi les adjointes à l'enseignement universitaire.

Comble de supercherie, l'employeur ose prétendre que certaines travailleuses lui devraient des sommes à la

suite de ces modifications. Toutefois, nous avons été avisés qu'il ne réclamerait pas ces sommes aux personnes concernées. De plus, le MSSS prétend que la date d'entrée en vigueur est le 10 avril 2013, alors qu'il y avait eu un accord entre les parties qui convient que les rétroactivités seront applicables à compter du 1^{er} octobre 2011!

Dès que la FSSS-CSN a appris que les droits des adjointes à la direction étaient bafoués, une démarche massive de dépôts de griefs a été mise en place par les syndicats locaux. C'est un manque de respect flagrant à l'égard de ces employé(e)s, dans un contexte où le réseau a déjà de la difficulté avec la rétention et l'attraction du personnel. C'est inadmissible! Bien entendu, des représentations se poursuivront afin de faire entendre raison au gouvernement pour ce titre d'emploi, pour qu'il soit rémunéré à sa juste valeur.

Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Karine St-Arneault,
V.-p. catégorie 3 par intérim



Mardi le 15 août, c'est la Fête nationale de nos cousins francophones de l'Acadie!

Ça fait qu'on lève *not* verre à leur santé!

En 2023, cette fête est sanctionnée par le gouvernement canadien depuis seulement 20 ans!

IMPORTANT



Places encore disponibles pour des formations catégorie 2

Nous avons été mis au courant que des places sont encore disponibles à l'automne pour les formations suivantes :

- ▶ RCR cardio-secours (pour tous);
- ▶ Soins palliatifs en fin de vie, volet 2;
- ▶ Utilisation des mesures de contrôle.

Si ces formations vous intéressent, après en avoir parlé à votre gestionnaire, vous pouvez vous inscrire à celles-ci.

Les cours non complets sont annulés, alors je trouverais dommage que l'on perde ces chances de formation continue.

Bonne formation!

Ginette Morin,
V.-p. catégorie 2



Gestion des documents du CISSS

En tant que membre du personnel administratif, je peux attester du fait qu'il est parfois difficile de trouver toutes les informations du CISSS afin de bien faire notre travail quant aux documents à conserver et la durée de conservation de ceux-ci. Ce n'est pas toujours évident de trouver l'information recherchée dans l'Intranet. Afin de faciliter certaines de vos tâches, toutes les informations nécessaires à la classification et aux délais de conservation des documents du CISSS de Lanaudière se trouvent dans la section *Documentation* de l'Intranet, sous l'onglet *Gestion documentaire*.

Si vous lisez cet article sur un ordinateur de l'employeur, voici le lien :

<http://cisslanaudiere.intranet.reg14.rtss.qc.ca/documentation/gestion-documentaire/>

Karine St-Arneault,
V.-p. catégorie 3 par intérim



Abandon d'affectation (remplacement) temporaire

Une personne salariée de la liste de rappel peut abandonner son affectation temporaire (bloc de remplacement) au 1^{er} octobre et au 1^{er} mars de chaque année, selon l'article 206.18 pour la catégorie 2 et 306.18 pour la catégorie 3. Pour vous en prévaloir, vous devez en faire la demande 30 jours à l'avance, donc au plus tard le 31 août pour le 1^{er} octobre et au plus tard le 1^{er} février pour le 1^{er} mars. Vous devez en faire la demande par écrit à votre gestionnaire. Important : vous devez occuper l'affectation depuis au moins 6 mois pour avoir droit de l'abandonner.

Si vous avez des questions, vous pouvez rejoindre un agent de griefs : il nous fera plaisir de vous aider et de répondre à vos questions!

Mélissa Lavergne,
Agente de griefs

Le plus beau café du monde... est syndiqué CSN!

Saviez-vous que le Crew Café, situé à Montréal, nommé le plus beau au monde, vient de se syndiquer... à la CSN? Comme quoi, à la CSN, on n'a pas peur du corsé! Aussi : privé en santé, une pale d'éolienne géante signée CSN, la CSN va au théâtre et bien plus! [Lisez sans tarder le journal officiel de la CSN, Le Point Syndical, en cliquant ici ou sur l'image!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. Info-Mob



LEGAULT S'ATTAQUE À NOS RETRAITES!

INFO NÉGO NOUS FRONT COMMUN

D'UNE SEULE VOIX

Dans une lettre percutante publiée dans le Journal de Montréal, M^{me} Nadia Joly, infirmière de Ste-Justine syndiquée à la CSN et représentant la catégorie 1 à la FSSS-CSN, pourfend haut et fort la demande du gouvernement Legault dans notre présente négo de repousser de 2 ans l'âge de la retraite, et ce, même si les 35 ans de service sont atteints.

Nous vous présentons des extraits :

Repousser l'âge de la retraite, est-ce vraiment la solution, M. Legault?

Lorsque le gouvernement a présenté ses demandes [...] en décembre dernier, je me suis dit : *Voyons, mon gouvernement ne peut pas faire cela!*

J'apprenais alors [...] que mon employeur – le gouvernement – entend nous retenir, pour ne pas dire nous *détenir*, deux ans de plus. Au lieu d'agir sur les conditions de travail, c'est la solution qu'il a trouvée pour combler les besoins en personnel. Ainsi, en dépit de mes 35 ans de service en soins infirmiers au CHU Sainte-Justine, le gouvernement veut me forcer à travailler 2 ans de plus [...]. Sans compter qu'il vise aussi à diminuer notre rente de retraite.

[...] Le parcours professionnel et les conditions de travail exercent une influence importante non seulement sur l'espérance de vie, mais aussi sur l'espérance de vie en bonne santé.

En résumé, plus je travaille dans des conditions stressantes, en surcharge et avec le sentiment d'être condamnée à faire fi de l'humain qui nécessite mes soins, moins je risque d'être en bonne santé à ma retraite et conséquemment, moins je vivrai longtemps. OUF! Déjà en 2021, [dans les cas acceptés par la CNESST], 85% des personnes souffrant de maladie

professionnelle étaient âgées de 55 ans et plus. Les personnes de plus de 45 ans étaient surreprésentées pour douleurs musculosquelettiques et épuisement professionnel. [...] Par ailleurs, tous les experts soulignent que pour faciliter l'adaptation à la retraite, [celle-ci] doit être VOLONTAIRE. En ce sens, obliger une personne à demeurer au travail l'expose à des troubles psychologiques et d'adaptation. [...] Si cette proposition se concrétise, des milliers de femmes comme moi risquent de vivre moins longtemps et en moins bonne santé une fois retraitées.

[...] Autre angle mort de la position gouvernementale : l'impact sur les mères, les grands-mères et les filles de notre population vieillissante. Pour chaque heure de soins reçue au Canada, les proches aidants – dont la majorité est âgée entre 45-64 ans et dont 60 % sont des femmes – font trois heures d'appui et de soutien. Il est impensable de se passer d'elles. Ce sont ces femmes qui pallient le désengagement de l'État [dans les services publics de soins à domicile].

[Or], la moitié d'entre elles se sent inquiète, angoissée [ou] fatiguée. Le gouvernement a lui-même reconnu que [cela] entraîne des répercussions considérables sur [leur situation familiale, sociale, professionnelle, financière et sur leur santé physique et mentale.]

[Alors], vision étroite du gouvernement Legault ou discrimination féminine? La question se pose.

[Cliquez ici pour lire la totalité de cette lettre choc!](#)

Nadia Joly,
Représentante de la
catégorie 1 à la FSSS-CSN



DEUX MANIFESTATIONS À METTRE À VOTRE AGENDA : LE 9 ET LE 23 SEPTEMBRE

Manifestation du 9 septembre : solidarité pour l'équité salariale des collègues de catégorie 3

On en a parlé dans le dernier journal : 12 ans à attendre, c'est trop long! C'est pourquoi il est important de se mobiliser.

Si vous avez envie de montrer votre solidarité, je vous propose d'y porter votre **chandail rose**! Et pour les autres détails, sachez que pour cette manifestation, il faut prévoir de se rendre à Montréal. La *manif* a lieu un samedi de 11h30 à 13h00.

Pour le lieu, c'est en face des bureaux du Secrétariat du Conseil du Trésor, au 1410 rue Stanley, Montréal. On vous suggère d'ailleurs de vous y rendre en prenant le métro (station Peel) et de se diriger vers la sortie de la rue Stanley.

[On vous invite à cliquer ici pour consulter le lien Facebook pour plus de détails.](#)

Fin de semaine suivante

Bon, avant l'autre manifestation, on vous suggère fortement de vous organiser en conséquence! Les parents mono et solo parentaux, en particulier, mais c'est aussi valide pour les travailleurs qui comptent venir avec leur famille! Prévoyez de faire une grosse épicerie **la fin de semaine qui précède le samedi 9 septembre**! En effet, il serait dommage de rater votre présence en raison d'un frigo vide!

Si vous l'avez raté, on vous invite à cliquer sur l'image ci-bas pour entendre le message de Carole Duperré, notre représentante de la catégorie 3 à la FSSS.



Maintien de
l'équité salariale :
12 ans
à attendre,
ÇA SUFFIT !

FSSS

SCFP

SQUEES

CSQ

ITO

APTS

Manifestation du 23 septembre du Front commun du secteur public à Montréal

Ça y est, il faut qu'on agisse! Les négos patinent, Legault tergiverse, Lebel s'obstine à offrir les mêmes offres faméliques... Rappelons que les augmentations salariales proposées (9% sur 5 ans!) sont bien en-deçà de nos revendications : elles ne couvrent même pas l'inflation!

Alors si vous croyez que votre travail mérite d'être mieux rémunéré au lieu de valoir moins avec ces offres insignifiantes, on vous invite à vérifier vos disponibilités pour le :

23 SEPTEMBRE

Dès que vous aurez confirmé que vous êtes disponible, il sera **important de vous inscrire dès que possible**! Les départs d'autobus seront un peu partout dans Lanaudière. Choisissez le lieu qui vous convient! **Vous aurez d'ailleurs un repas gratuit inclus lors de cette activité!**

Nous espérons avoir 100 000 participants à cette manifestation. C'est particulièrement important d'y participer en grand nombre pour établir un bon rapport de force dans NOS négociations! Voilà pourquoi nous espérons que vous viendrez accompagnés de vos amis et votre famille. **Il faut individuellement inscrire l'ensemble des participants qui viendront avec vous, afin d'avoir gratuitement droit au transport et au repas.** [Cliquez ici ou scannez le code QR suivant pour vous inscrire.](#)



Il y a également l'événement Facebook ([cliquez ici pour y accéder](#)) et on y trouve d'autres détails utiles tels que l'adresse et l'heure de l'événement. Ça se passe donc au Parc Jeanne-Mance, au 4214, Avenue de l'Esplanade, Montréal (si vous décidez d'y aller en métro, la station Mont-Royal est la plus proche).

L'animation sera assurée par l'humoriste Rosalie Vaillancourt, en plus d'une performance musicale électrisante du groupe Les Louanges!

On vous suggère d'y porter votre chandail de négo, mais aussi de laisser libre cours à votre imagination si vous voulez porter quelque chose de plus festif et original!



ROSALIE VAILLANCOURT
ANIMATION



LES LOUANGES
PERFORMANCE MUSICALE

Rappel chandails, lequel, quand?

Rappelons qu'il faut porter le **chandail rose** le mercredi et le **chandail de négo** (noir) le jeudi!

Philippe Cloutier,
Agent Info-Mob en support

